BnB Switzerland

Conditions d'annulation faciles

Plus d'un jour à l'avance : 100 %

Pour bénéficier d'un remboursement complet du prix de la nuitée, l'hôte doit procéder à l'annulation dans les 24 heures suivant la réception de la confirmation de réservation OU au plus tard un jour complet (24 heures) avant le délai d'enregistrement prévu par l'établissement (et indiqué dans www.bnb.ch).

Moins d'un jour à l'avance : 50 %

Pour recevoir le remboursement de 50 % du prix à partir de la deuxième nuitée, l'hôte doit annuler la réservation au plus tard un jour (24 heures) avant le délai d'enregistrement prévu par l'établissement (et indiqué dans www.bnb.ch). Les coûts de la première nuitée ne sont pas remboursés. Lorsque l'hôte met fin à son séjour plus tôt que prévu, il n'a aucun droit à remboursement du prix des nuitées. L'exploitant de l'établissement communique directement les exceptions.

Autres taxes :

Nettoyage

Les frais de nettoyage ne sont remboursés que si l'hôte annule avant l'enregistrement.

Taxe touristique

La taxe touristique est remboursée pour les nuitées qui ne sont pas consommées.

Petit-déjeuner (si réservé)

Le prix du petit-déjeuner est remboursé pour les nuitées non consommées. Si l'hôte procède à l'annulation moins d'un jour avant le délai d'enregistrement, le prix du petit-déjeuner couplé à la première nuitée n'est pas remboursé.

Commission de services

L'éventuelle commission de services de BnB Switzerland n'est pas remboursée.

Annulation :

L'annulation doit être directement communiquée au prestataire (par courriel ou par téléphone). Il n'est pas possible d'y procéder par le site bnb.ch.

Exceptions :

Des conditions spéciales peuvent s'appliquer pour les séjours de longue durée.

COVID-19 :

Les nouvelles réservations ne sont plus soumises à des directives d'annulation spéciales liées à COVID-19 (par ex. en raison de l'annulation de moyens de transport, de quarantaines, de restrictions de déplacement), car il ne faut plus s'attendre à des conséquences imprévues ou inattendues.